**28ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(6-17 novembre 2017)**

**Pakistan**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 13 novembre 2017 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord saluer la délégation du Pakistan pour la présentation de leur rapport.

La France salue les avancées en matière de droits de l’Homme au Pakistan, notamment l’adoption du plan d’action sur les droits de l’Homme et la création de la Commission nationale pour les droits de l’Homme. Plusieurs obstacles limitent néanmoins la portée de ces avancées, alors même que le Pakistan vient d’être élu au Conseil des droits de l’Homme.

Dans ce contexte, la France adresse les recommandations suivantes au Pakistan :

* instaurer un moratoire sur la peine de mort ;
* revoir les procédures applicables à la loi sur le blasphème en vue d’en contenir les abus ;
* poursuivre la mise en œuvre des lois pour la protection des femmes ;
* poursuivre l’adoption et la mise en œuvre de mesures légales administratives pour la protection des journalistes et des défenseurs des droits de l’Homme et s’assurer du renvoi devant les tribunaux des auteurs de violences à leur encontre ;
* accélérer l’adoption de lois pour la protection des personnes LGBTI, et notamment de la *Transgender protection of rights Bill*,;
* ratifier la Convention contre les disparitions forcées ;
* prendre des mesures effectives de protection des personnes appartenant à des minorités, notamment de la communauté ahmadie,.

Je vous remercie./.